



**Martigné
Ferchaud** (35)

La Ville au Naturel

L'Étang

de le dire

**Journal d'informations
municipales
Décembre 2009 - N°12**

**Pour le prochain numéro
date limite de dépôt des articles
le vendredi 5 février 2010**

E-mail : mairie-de-martigne-ferchaud@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Pierre Jégu

Rédaction : Commission de l'information

Président : Marie-Paule Després

Secrétariat de Mairie : Mélissa Blaire

Réalisation : Imprimerie Pleuzé - Martigné-Ferchaud

Imprimé sur papier recyclé

EDITO

Quelle soit climatique, financière ou agricole, la crise aura été à la une des médias tout au long de l'année. Difficile donc d'achever 2009 sans évoquer celle que nous, paysans, subissons dans une région où l'agriculture occupe une place prépondérante.

Au delà de l'aspect économique, la profession ne comprend pas d'être mise, aujourd'hui, au banc des accusés sur le plan environnemental. C'est pourtant la Société elle-même qui a demandé aux agriculteurs français, dans les années cinquante, de relever le défi de produire beaucoup plus afin de baisser les prix et d'acquiescer la sécurité alimentaire.

Aujourd'hui la Société, comme les agriculteurs, a changé. L'agriculture doit rester suffisamment productive pour couvrir les besoins alimentaires et énergétiques, tout en préservant l'environnement et en facilitant le fonctionnement des territoires. C'est à nous, agriculteurs, de nous saisir de cet enjeu. Lorsque nous sommes taxés de « pollueurs », la tendance est grande et compréhensible de nous retrancher dans une attitude de défense. Ne devrions-nous pas, plutôt, devenir acteur de la mise en œuvre de solutions

environnementales.

Mais cette agriculture n'existera que si les agriculteurs, les collectivités, mais aussi l'ensemble des catégories sociales qui sont concernées par l'environnement parviennent à débattre et passer des contrats ensemble. La recherche collective de solutions peut commencer localement.

À l'échelle municipale, dans le cadre de la 2x2 voies, nous nous réjouissons de la forte implication du monde agricole, tant dans la commission communale d'aménagement foncier que dans les échanges avec le Conseil Général et le géomètre aménageur. Plus grand sera l'engagement de chacun, plus constructif sera l'échange et meilleur sera le résultat final.

Le syndicat intercommunal du Bassin du Semnon est, quant à lui, toujours demandeur de volontaires du monde agricole pour bâtir le contrat de bassin versant. Il en va de même pour la Communauté de Communes qui souhaite réfléchir

à l'avenir d'une filière bois-décheté ou qui cherche à savoir quelle implication les riverains ou locaux peuvent prendre dans des projets éoliens.

Autant de sujets pour lesquels nous sommes preneurs d'aide et d'idées : seuls, nous ne pouvons pas tout, ensemble, nous pouvons beaucoup.

Bonnes fêtes à tous.

Olivier MONHAROU et Patrick HENRY
Commission Agriculture, Réserves foncières et Travaux ruraux



PRATIQUE

► MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

► BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

02 99 47 83 12 (Céline LE GALL)

Ouverture Lundi : 9h-11h ; Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-16h ;

Vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30 et Samedi : 10h30-12h.

► FOYER JEUNES « LE SKWATT » :

06 15 19 79 41 ou 02.99.47.86.75 (Françoise DAYER)

Ouverture du Lundi au Vendredi de 14h à 18h30 et 2 soirées par semaine jusqu'à 23h.

► CENTRE AÉRÉ : 02 99 47 80 05

Ouverture tous les mercredis. Pas de fonctionnement pendant les vacances de Noël

► SYNDICAT D'INITIATIVE :

02 99 47 84 37

Ouverture le vendredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► DÉCHETTERIE :

Ouverture le lundi : 14h-18h et le samedi : 8h30-12h30

► CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :

(Jean-Claude BLOUIN)

Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 43 74 07)

► ARCHITECTE CONSEIL :

(Laurent MANNEHEUT)

Le vendredi 11 décembre de 10h à 12h à la Maison des Permanences sur rendez-vous au 02 99 47 90 25.

► PERMANENCES MSA :

JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)

Ouverture les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Accueil sur RDV le vendredi matin

RETIERS : (Mairie de RETIERS) le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h

► MISSION LOCALE :

Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

► ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :

(Nathalie HERVOIR)

Tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES :

(Point Information Jeunesse)

Tous les mercredis de 16h à 18h au Centre Culturel « La Salorge » - La Guerche de Bretagne

► CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :

(Madame HELEINE)

Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► MÉDECIN C.H.S.P. :

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Tous les mardis de 9h à 11h à la maison des permanences.

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) au centre social.

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.

Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► C.R.A.M. DE BRETAGNE :

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► MAISON MÉDICALE DE GARDE :

02 99 43 44 45

12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Semaine : 20h à 24h

Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► PHARMACIE DE GARDE :

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : 32 37

► GENDARMERIE :

Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05

Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

Délibérations du Conseil Municipal du 13 octobre 2009

- Contrat d'objectifs / Demande de subvention
- Décision modificative / Charges de personnel - réajustement budgétaire
- Effacement des réseaux rue du Verger / Validation de l'étude sommaire
- Zone d'aménagement concerté / Acquisition d'une partie de la parcelle WB 24
- Modification des statuts de la communauté de communes : construction et gestion d'un équipement aquatique communautaire / Dispositif de soutien à la réhabilitation thermique du parc privé hors OPAH / Déclaration de l'intérêt communautaire de l'extension de la Z.A Le Ballon à Piré-sur-Seiche
- Rapport annuel du SPANC
- Suppression du passage à niveau n° 10 « La Boulière »
- Budget assainissement - décision modificative, virements de crédits

Le détail des délibérations est consultable en mairie

Ordre du jour du Conseil Municipal du 17 novembre 2009

- Rapport annuel du SMICTOM du Sud Est Ille-et-Vilaine
- Attribution de Marché - Conception et réalisation du site internet de la commune
- Décision modificative - Virement de crédits
- Opérations d'ordre budgétaire liées à des cessions de biens meubles et immeubles
- Création d'une Maison de santé sur la Commune - lancement du projet
- Autorisation de lancement de la consultation relative aux opérations d'extension du réseau d'assainissement collectif programmées au cours de l'année 2010
- Installations classées pour la protection de l'environnement - Avis sur un projet d'agrandissement d'un élevage laitier, allaitant et bovins à l'engrais aux lieux-dits « La Thioulais et la Poissonnière » à Éancé
- Questions diverses

Révision des listes électorales

Les nouveaux arrivants ainsi que les jeunes ayant atteint la majorité dans l'année peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 décembre 2009 munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent. Pour tout changement d'adresse au sein de la commune, pensez à le signaler en mairie.

Aménagement foncier lié à la 2x2 voies Rennes-Angers

Partie Nord : Depuis la limite avec RETIERS jusqu'à MARTIGNÉ-FERCHAUD (voie communale du Verger)

L'opération de classement des sols s'est déroulée sur le début de l'année 2009 pour le travail terrain et s'est conclue par la consultation des propriétaires du périmètre aux mois d'avril et mai 2009. Quinze observations ont été déposées. La Commission communale s'est ensuite réunie pour donner un avis sur ces différents points.

La 2^{ème} phase qui vient de débuter concerne l'avant-projet d'aménagement et lance véritablement les projets d'échanges. C'est une phase de concertation importante animée par le géomètre et le chargé d'étude d'impact. Elle a débuté au mois de septembre dernier par les premières réunions avec la commune, les propriétaires et les exploitants des parcelles situées dans le périmètre ; c'est ce que l'on appelle la « 1^{ère} consultation » qui nous permet de connaître les souhaits des propriétaires et de discuter du nouveau parcellaire, des prescriptions et recommandations environnementales (préservation et replantation de haies, zones humides, ...)

Cette phase permet aussi de clarifier les besoins et projets communaux ou associatifs dans le périmètre et de les intégrer dans le futur projet (chemins ruraux, randonnées, emplacement des futures parcelles communales, ...)

La prochaine consultation des propriétaires aura lieu au printemps (avril-mai 2010) lorsque les premiers calculs auront été effectués.

La conclusion de la phase avant-projet est prévue en début de l'année 2011 (1^{er} trimestre).

D'ici là, beaucoup de discussions restent à mener.

Partie Sud : De la voie communale du Verger à la Forêt d'Araize

L'étude a officiellement débuté en juin 2009 :

- Les exploitants concernés par le périmètre d'étude ont été reçus en Mairie de MARTIGNÉ-FERCHAUD et ÉANCÉ sur 2 journées au mois de juillet 2009.

- Une visite de terrain a été organisée début octobre avec les membres de la commission communale et les exploitants touchés par le futur ouvrage. Cette visite de terrain a permis de mieux cerner les dommages et impacts de cet ouvrage sur le monde agricole et local (circulation, randonnées, ...)

- L'étude agricole et foncière va se poursuivre jusqu'en février 2010, date à laquelle sera exprimé le choix d'un aménagement foncier ou non sur ce secteur.

Jean-François MATIGNON
Selarl ONILLON-DURET
Géomètre Aménageur

Cyrille MARTINEAU
Impact et Environnement
Chargé d'étude environnementale



Vente de délaissés de chemins

Au cours de sa séance du 7 juillet 2009, le conseil municipal avait constaté la désaffectation de 7 chemins ruraux et décidé d'engager une procédure de cessions de ces terrains suite à la demande de particuliers.

Ces chemins sont les suivants :

- Chemin rural n° 148 (La Primaudière)
- Chemin rural n°14 (La Boulière)
- Chemin rural n° 134 (La Prouverie)
- Chemin rural n° 77 (La Rimbélière)
- Chemin rural n° 125 (La Brosse)
- Chemin rural n°3 (Le Haut Boulay)
- Chemin rural XR n° 40 (La Dordonnaire)

Conformément à la réglementation en vigueur, il convient désormais de procéder à une enquête publique préalable à la cession des chemins. Celle-ci se déroulera du vendredi 27 novembre au lundi 14 décembre 2009. Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront déposés à la mairie pendant 15 jours consécutifs afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations des intéressés les vendredi 27 novembre et vendredi 4 décembre de 10 heures à 12 heures et le lundi 14 décembre de 15 heures à 17 heures.

À l'issue de l'enquête, le conseil municipal devra délibérer sur les projets de cessions et statuer sur les résultats de l'enquête ainsi que les éventuelles réclamations déposées.

Téléthon

Bonjour

Une grande victoire !

L'équipe française du Pr Aubourg et du Dr Cartier (Hôpital Saint-Vincent de Paul, Inserm), soutenue de longue date par l'AFM grâce aux dons du Téléthon, a annoncé dans la prestigieuse revue Science du 6 novembre 2009 avoir traité avec succès par thérapie génique deux enfants atteints d'une grave maladie génétique du cerveau, l'adrénoleucodystrophie.

Consultez le site : www.actuouest.fr , rubrique Téléthon 2009 pour avoir des informations complémentaires.

TELETHON COESMES 2009.

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous organisons un Téléthon... L'année dernière, nous avons, grâce à la forte mobilisation des associations, récolté la somme de 3170, 15 euros !

Cette année encore, de nombreuses associations de la commune de Coësmes mais aussi de Retiers, Thourie et Le Theil de Bretagne se mobilisent.

Nous espérons votre présence le vendredi 4 décembre et le samedi 5 décembre pour les diverses animations...

Vous trouverez le programme dans les jours à venir sur notre site : <http://telethoncoesmes35.over-blog.com>

ATTENTION !

- Vœux de la municipalité à la population samedi 09 janvier 2010, 17 h - Espace des Maîtres Beurriers
- Parution du bulletin annuel les 18, 19 janvier 2010
- Parution du prochain numéro de l'Étang de le dire les 22, 23 février 2010

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

Club Oasis

Visite de M. Lamine DEMBELE au Collège Saint-Joseph



Lundi 19 octobre, le collège Saint Joseph de Martigné-Ferchaud a accueilli M. Lamine Dembele, responsable des partenariats (écoles, associations) entre la région de Mopti au Mali et le Conseil Général d'Ille et Vilaine ainsi que de l'AIVM (Association Ille-et-Vilaine-Mopti).

Une heure de rencontre par niveau avait été prévue pour que M. Dembele puisse témoigner devant tous les élèves du collège. Après s'être présenté, il a évoqué sa propre histoire. C'est grâce au partenariat de son collège au Mali avec un collège d'Ille et Vilaine qu'il a pu faire ses études, sa famille n'ayant pas les moyens de lui payer cahiers et crayons pour aller à l'école.

Au Mali, il s'occupe du partenariat de 14 écoles. Le club OASIS (Association d'Amitié Sans Frontière pour plus de Solidarité) du collège, créé en 1988, a pour partenaires l'école de Banani en pays Dogon et l'école Catholique RP Georges Bertsch de Mopti. Cette année, le club, encadré par Mesdames Véronique Delin-Balluais et Isabelle Erhel, compte déjà 30 membres (24 élèves de 5^{ème}, 2 élèves de 4^{ème} et 4 élèves de 3^{ème}), sans compter les 6^{èmes} qui vont bientôt rejoindre le club.

Une vente de Noël est prévue le **dimanche 6 décembre au self du collège de 11h à 16h**. Vous pourrez y trouver des objets maliens mais aussi des décorations de Noël, peintures, produits consommables (confitures, chocolats, biscuits) fabriqués par les élèves et toutes personnes désireuses d'apporter leur soutien. Dans ce cas, merci de bien vouloir les déposer au cours de la semaine précédant la vente.

Comme l'an dernier, les bénévoles de l'association font des paquets cadeaux tous les lundis et vendredis du mois de décembre de 14h à 19h au magasin « King Jouet » de Châteaubriant. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous pouvez donner quelques heures de votre temps (Téléphone du collège : 02 99 47 90-20).

Université du Temps Libre du Pays de la Roche aux Fées

Programme des conférences (dernier trimestre 2009). **RAPPEL**

23/11/09	Retiers Salle Polyvalente	La comtesse de Ségur, une illustre inconnue	M. Jean AUBRY
07/12/09	Martigné-Ferchaud Salle Sévigné	L'Afrique, malade d'elle-même	M. Tidiane DIAKITE

Noël ensemble



Depuis l'année dernière, la municipalité réunit les enfants des écoles maternelle/primaire « Le Jardin des Mots » et « Saint-Jean Baptiste de la Salle » de Martigné-Ferchaud autour de l'Arbre de Noël.

Fortes de l'enthousiasme suscité par cette initiative, les enseignantes et associations de parents d'élèves des deux écoles ont décidé d'organiser conjointement le Marché de Noël qui se tiendra le samedi 05 Décembre 2009.

Ce moment convivial sera l'occasion de nous retrouver, enfants, parents, familles, amis et martignolais dans l'esprit de Noël.

Nous associons également à cet événement les résidents du foyer de vie de Taillepie qui confectionneront pour l'occasion des « délices au chocolat ».



Nos enfants seront heureux de vous proposer leurs productions réalisées à l'école ainsi que celles des parents et familles qui auront souhaité participer à leur réalisation.

Toutes les personnes intéressées par la couture, le bricolage, la cuisine, etc, seront les bienvenues.

Nous remercions les équipes pédagogiques et les parents bénévoles qui s'investissent activement dans l'organisation de cet événement.

Nous vous donnons rendez-vous le

Samedi 5 Décembre de 9h à 13h place Sainte-Anne

Sur place, vous pourrez déguster des boissons chaudes, des marrons grillés et des gâteaux fabriqués par les parents.

Des animations gratuites seront proposées à tous les enfants : ballade en calèche, atelier maquillage,...

A bientôt.

Contacts : Gwénola OUMOHAND : 06 28 19 16 50
Marie-Cécile BOUE : 02 99 47 89 36

Bibliothèque

Lundi : 9h00-11h00
Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 & 14h00-16h00
Vendredi : 10h30-12h00 & 16h30-17h30
Samedi : 10h30-12h30

Prochaine séance «Bébés Lecteurs» :

Lundi 7 décembre de 10h00 à 11h00 avec Fanny CORBE de l'Association «Histoires de grandir...»
Thème : NOEL

Prochain «Comité de Lecture» :

Lundi 7 décembre à partir de 19h00

Don du Sang

COLLECTE DE SANG : REMERCIEMENTS

Au nom des 2 000 malades qui sont transfusés chaque mois en Bretagne, le site de Rennes de l'Etablissement Français du Sang Bretagne et l'Association de Martigné-Ferchaud remercient les 62 personnes (dont 2 nouvelles) qui se sont présentées à la collecte du 09 octobre 2009 pour offrir leur sang ou leur plasma.

Grâce à leur geste solidaire, elles contribuent à l'approvisionnement régional qui s'élève à 550 dons nécessaires, chaque jour, pour satisfaire les besoins des malades et accidentés.

Martigné-Ferchaud compte parmi les 400 communes bretonnes dans lesquelles l'EFS organise des collectes tout au long de l'année. Venons nombreux afin d'assurer le succès des 3 collectes annuelles qui permettent la guérison des malades et accidentés.

Merci pour eux !

Prochaine collecte le 12 février 2010.



Association PRANA

Les séances de relaxation ont repris à Martigné-Ferchaud dans la salle du Centre Social, rue de Gourden, tous les lundis à 10h (sauf vacances scolaires).

Ces cours sont accessibles à tous, nul besoin de compétences particulières.

Accordez-vous ce moment de détente, apprenez à vous relaxer, en groupe, accompagnés par une relaxologue diplômée.

Séance d'essai gratuite. Apportez votre tapis et une couverture.

Contact : DECORMON Marielle : Tél. 02 99 47 95 14



ZOOM sur...

Etincelles Aquatiques

Une nouvelle association... le même projet

Une nouvelle association ? mais pourquoi ?

Depuis plus de quinze années, le projet « Etincelles Aquatiques » est « hébergé » par la structure juridique (association) du Syndicat d'Initiative.

Pour permettre au Syndicat d'Initiative de s'affirmer pleinement comme un acteur du **tourisme**, ...

pour permettre aux « Etincelles Aquatiques » de s'affirmer pleinement comme **acteur culturel**, ...

le Syndicat d'Initiative et les Etincelles Aquatiques, d'un commun accord, ont décidé :

- De fonctionner sous des entités juridiques distinctes
- De poursuivre leur collaboration au quotidien

Et le spectacle des Etincelles ? Que va-t-il devenir ?

Pour le spectacle des Etincelles Aquatiques, cette modification de structure ne va rien changer. Le projet est toujours le même : réaliser ensemble un spectacle de qualité avec la volonté de promouvoir notre commune. Il est maintenu aux dates prévues des 5 - 6 et 7 août 2010. Et le principe de s'appuyer sur l'énergie, et le savoir-faire des martignolais s'affirme toujours comme indispensable. **En 2010 encore, c'est tous ensemble que nous réussirons cette formidable aventure.**

Mais quelle nouvelle association ?

Concrètement, le lundi 16 novembre, en présence des responsables de groupe et des représentants de la municipalité, l'association « **Etincelles Aquatiques - Spectacle** » est née. Le conseil d'administration a été élu ainsi que les responsables de l'association. Ainsi, avec les partenariats de la municipalité, du Syndicat d'Initiative, et avec l'adhésion au projet des martignolais, la nouvelle association est prête à relever le défi « Etincelles Aquatiques » de 2010 et des années suivantes. L'équipe des responsables compte sur le soutien de tous les martignolais.

La fiche d'identité de la nouvelle association

Nom : « **ETINCELLES AQUATIQUES - Spectacle** »

Adresse : Place Sainte Anne - 35640 MARTIGNÉ-FERCHAUD
Tél. 02 99 47 83 83 - Mail : etincellesaquatiques@live.fr

Objectifs : réaliser les Etincelles Aquatiques, spectacle culturel de qualité, avec l'objectif de promouvoir et valoriser notre commune et notre pays.

Responsables :

- Président : Jean-Luc PEAUDEAU
- Vice-Président chargé de la Mise en scène : Jean-Michel AUSSANT
- Trésorier : Joseph BEAUGEARD
- Secrétaire : Daniel BELLANGER
- Secrétaire chargée des relations avec nos amis anglais : Linda JAMESON

CALENDRIER Les Temps Forts

NOVEMBRE

Mercredi 25 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Dimanche 29 : Repas + Bal Sainte-Barbe - Espace des Maîtres Beurriers

DÉCEMBRE

Vendredi 04 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 05 : Musiciens et Majorettes du Semnon - Espace des Maîtres Beurriers

Du 05 au 19 : U.C.A.M. - Quinzaine de Noël

Mercredi 09 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Jedi 17 : Loisirs des Retraités - Repas de Noël - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 20 : U.C.A.M. - Remise paniers de Noël - Mairie

Jedi 31 : Jeunes Retraités - Fête de la Saint-Sylvestre - Espace des Maîtres Beurriers

JANVIER 2010

Samedi 09 : Vœux du Conseil Municipal - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 10 : ASLM Galette des rois - Centre social

Mercredi 13 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Vendredi 15 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Vendredi 22 : «Etincelles Aquatiques - Spectacle» - Bilan 2009 - Espace des Maîtres Beurriers

Mercredi 27 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Samedi 30 : Vélo Club - soirée familiale - Espace des Maîtres Beurriers

TEA TIME

Winter is finally upon us and many of us will be thinking about lighting up that cosy fire. Just one word of caution, some house insurance policies include a clause that requires an up to date certificate that the chimney has been swept. Check out the Yellow Pages under the heading «ramoner» to find a sweep, you can then sit back and enjoy your crackling fire with a quiet mind.

Citizens of EU countries living in France have the right to vote in local council and European Union elections but only if they have first registered to vote. The electoral register is currently being updated, so if you have not already registered and you are 18 or over, you should go to the Mairie before 31 December and register.

If you are thinking of changing your computer or printer you no longer need to take the old equipment to the rubbish tip. The organisation GULLL will recycle your old equipment and pass it on to a family who cannot afford to buy new. You can contact them at renan@no-log.org or by telephone on 06 50 37 08 79. You can find more information on http://chateaubriant.homelinux.org.



December brings the offer of a rare opportunity to see «Le Cadre Noir de Saumur», the famous cavalry school, in a series of gala performances at the Parc Expo in Rennes. For the first time in 25 years they will give four performances on the 16th, 17th and 20th at 15.00 hours and on the 19th at 20.30 hours. Tickets are available from 39.00 Euro to 55.00 Euro via the internet site of the Parc Expo de Rennes. Expect a truly spectacular display of horsemanship and glittering uniforms.

A quick update on the additional morning train service to Rennes, the train will depart Chateaubriant at 07.36, Monday to Friday.

With Christmas coming special markets will be high on the visiting list. The market in Nantes opens 27th November and will run until 26th December. While Angers will be in festive mood from 6th December until 3rd January.

Janzé celebrates its 17th Capon Fair from the 18th to 20th December inclusive. Here the capon is king but you will find a range of other Christmas goodies, not to mention demonstrations by well known chefs. If the savoury aromas from the demonstration kitchen do not get your taste buds in the Christmas mode nothing will.

Still on the subject of taste buds, the news from the Beaujolais region is that the 2009 vintage will be exceptional, with an alcohol content of 12-13% and a deep colour not seen since 1976. In light of the recent France 2 investigation showing high levels of pesticides in some big Champagne brands, you might want to consider Beaujolais for your holiday tippie.

Give a thought to Guillaume de Tastes, a Bordeaux wine producer, who has fallen foul of the US Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives. The unfortunate Monsieur de Tastes had eight lines of the Baudelaire poem «L'Amé du Vin» reproduced on his labels. With a clear lack of humour, the US Bureau banned imports of his wine as the label was considered to «encourage debauchery».

March may be a long way ahead but Saturday 13th is a date for your diary, a concert that offers a rare opportunity to music lovers. The vocal group Obxote Lurra will appear at the church of St Pierre in Martigné Ferchaud. If you appreciate male voice ensemble singing, their performance will provide a real treat for your ears. The group sings in Basque language but the beauty of their music transcends any problem that might arise from a lack of understanding of the words. Tickets are available via their internet site www.ensemble-vocal-lurra.com and at only 14 Euros each they could make an excellent and unusual Christmas gift.

It only remains to wish everyone a Merry Christmas and a Happy New Year or Nedeleg Laouen Ha Bloavezh Mat.